



DÉCISION

du **10 JUL. 2025**

approuvant la délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 20 mai 2025

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes
du 26 avril 2017,

LE DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU NUMÉRIQUE

DÉCIDE

La délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 20 mai 2025, portant sur:

un crédit de 1 410 000 francs destiné à l'acquisition de six véhicules électriques pour le
service de bibliobus dans les communes genevoises

est approuvée.

Carole-Anne Kast

Annexe : délibération signée

Communiquée à :
la commune de Genève
SAFCO



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1692 I
SÉANCE DU 20 MAI 2025

Crédit brut de 1 410 000 francs, dont à déduire 1 410 000 francs, représentant la participation financière du Fonds intercommunal, soit un crédit net de 0 franc, destiné à l'acquisition de six véhicules électriques destinés à assurer un service de bibliobus dans les communes genevoises (PR-1692 I)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 65 oui


Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 1 410 000 francs, dont à déduire 1 410 000 francs représentant la participation financière du Fonds intercommunal, soit un crédit net de 0 franc, destiné à l'acquisition de six véhicules destinés à assurer un service de bibliobus dans les communes genevoises.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 410 000 francs.

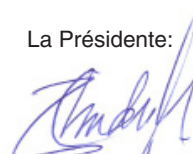
Art. 3. – La dépense nette prévue à l'article premier, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif.

Certifié conforme :

La Secrétaire:


Yasmine Menétrey

La Présidente:


Livia Zbinden